

Formations du Supérieur

	MÉTIERS D'ART	ARTS APPLIQUÉS	AGENCEMENT	Procédures d'inscription	NE PAS OUBLIER
Diplôme visé → durée 3 ans (2 ans pour le BTS)	<p>DN MADE Métiers d'Art Diplôme National des Métiers d'Art et du Design</p> <p>Mention OBJET 6 parcours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Métiers d'art et Patrimoine - Métiers d'art Matériaux et Innovation - Métiers d'art et Ornement - Métiers d'art et Espace - Métiers d'art et Évènement - Métiers d'art et Innovation sociale <p><u>Ouvert</u> - aux titulaires d'un diplôme de niveau IV (bac GT, bac professionnel , BMA ou DFESMA) - aux étudiants ayant suivi une MANAA</p>	<p>DN MADE Design Diplôme National des Métiers d'Art et du Design</p> <p>Mention ESPACE - parcours Espace/Objet</p> <p>- parcours Espace / Innovation sociale</p> <p>Mention ÉVÈNEMENT - parcours Évènement/ matériaux</p> <p>Mention OBJET - parcours Objet / Innovation sociale</p> <p><u>Ouvert</u> - aux titulaires d'un diplôme de niveau IV (bac GT, bac professionnel , BMA ou DFESMA) - aux étudiants ayant suivi une MANAA</p>	<p>BTS ERA Brevet de Technicien Supérieur durée : 2 ans</p> <p>Etude et Réalisation d'Agencement</p> <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BAC S, STI GC, GM option BMA, ou BT ou BAC PRO Agencement</p>	<p>PARCOURSUP www.parcoursup.fr</p>	<p>Tous les dossiers sont dématérialisés donc aucun document à envoyer par voie postale</p>
Diplôme visé → durée 2 ans		<p>DSAA Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évènementiel et médiation • Produit • Territoires habités <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BTS AA, DMA, DNAT</p>		<p>Dossier spécifique à télécharger sur www.ecole-boulle.org</p> <p>Admissibilité sur dossier scolaire</p> <p>Date limite envoi du dossier 6 mai 2019</p> <p>Admission sur entretien avec présentation d'un dossier artistique</p>	